

FORMATIONS 2024

CHOISIR UNE FORMATION DE LA FÉDÉRATION ADDICTION C'EST :

- ▶ être formé par des professionnels de terrain
- ▶ s'inscrire dans une approche de l'addictologie fondée sur le décroisement des pratiques, la promotion des usagers et la prise en compte des dimensions plurielles des addictions
- ▶ bénéficier des apports d'un réseau national et transdisciplinaire
- ▶ être au fait des nouvelles pratiques et des approches innovantes

SOMMAIRE

POURQUOI SE FORMER AVEC LA FÉDÉRATION ADDICTION	4
LES FORMATIONS 2024	6
1 LES FONDAMENTAUX DE L'ADDICTOLOGIE	6
2 LES PUBLICS CIBLES ET LEURS BESOINS	9
3 LES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES	12
4 LES OUTILS D'AIDE À L'ACCOMPAGNEMENT	14
5 LES FORMATIONS SUR SITE ET LES FORMATIONS RÉGIONALES	20
LES TARIFS	21
INFORMATIONS PRATIQUES	22
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	23

POURQUOI SE FORMER AVEC LA FÉDÉRATION ADDICTION

DES FORMATIONS CONÇUES PAR ET POUR DES PROFESSIONNELS DE L'ADDICTOLOGIE

La Fédération Addiction n'est pas un organisme de formation comme les autres: nous sommes avant tout un réseau de professionnels et un espace de dialogue et d'échanges entre acteurs de terrain. Ainsi, nos formateurs sont recrutés sur le critère de leur expérience et de leurs pratiques: ce sont des professionnels de l'addictologie investis dans une démarche d'acquisition de compétences pédagogiques, de transmission de leurs savoirs et de militance.

C'est la garantie de la pertinence et de la qualité pédagogique de votre formation à la Fédération Addiction: en tant que professionnels, vous serez formés par vos pairs à qui nous avons apporté des supports, des outils, des temps collectifs et un accompagnement afin de renforcer leurs compétences de formateurs.

DES FORMATIONS SOCLES ET DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES, EN FONCTION DES BESOINS

L'addictologie est un champ transdisciplinaire et un secteur professionnel où coexistent de nombreux métiers. Nous avons donc conçu notre catalogue autour de deux axes:

- Des formations socles qui visent à acculturer et outiller les nouveaux professionnels du secteur à la philosophie et aux principes de l'addictologie. Ces formations sont présentes chaque année dans notre catalogue et leurs contenus est régulièrement actualisés.
- Des formations spécialisées, qui répondent à des besoins plus spécifiques: public, approche thérapeutique, évolution des politiques publiques...

La Fédération Addiction peut adapter ses formations à des demandes spécifiques selon les publics et les territoires: n'hésitez pas à nous contacter!

DES FORMATIONS POUR SOUTENIR LES INNOVATIONS

L'addictologie est un secteur en renouvellement constant: des nouveaux dispositifs, de nouvelles approches thérapeutiques, des nouveaux publics émergent chaque année. Notre catalogue évolue tous les ans en conséquence: choisir une formation de la Fédération Addiction, c'est choisir une formation où les innovations et les expérimentations ont donc toute leur place.

DES PARTENARIATS FORTS

Au croisement du social, du sanitaire et du médico-social, l'addictologie n'est pas un secteur isolé. La Fédération Addiction a développé des partenariats forts avec différentes organisations pour refléter cette réalité: Médecins du Monde, AIDES, la Fédération des acteurs de la solidarité,... Nous travaillons à améliorer les actions de chacun tout en partageant et en valorisant les compétences et les particularités.

UNE ACTUALISATION CONSTANTE DE NOTRE OFFRE DE FORMATION

L'unité formations de la Fédération Addiction est composée de professionnels de terrain: régulièrement, elle échange sur les évolutions du secteur et leurs implications pour l'offre de formation, sur les innovations pédagogiques et sur les besoins des plus de 1500 professionnels formés par an.

Le plan de formation de la Fédération Addiction est adopté chaque année par le conseil d'administration: les thématiques nouvelles sont issues des attentes identifiées sur le terrain et des projets engagés par la Fédération partout en France.

Les référentes de l'unité formations

- ▶ **Catherine Delorme**, vice-présidente et déléguée régionale Île-de-France de la Fédération Addiction, directrice du Trait d'Union, Oppelia (Boulogne Billancourt)
- ▶ **Laurence Émin**, déléguée régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de la Fédération Addiction, directrice d'Addiction Méditerranée (Marseille)
- ▶ **Marie-Alice Robert**, administratrice de la Fédération Addiction, médecin addictologue, les Apsyades (Nantes)
- ▶ **Véronique Garguil**, secrétaire générale adjointe de la Fédération Addiction, psychologue, centre hospitalier Charles Perrens (Bordeaux)

1 LES FONDAMENTAUX DE L'ADDICTOLOGIE

DATES:

3 sessions au choix

► Du 15 au 19 janvier

► Du 09 au 13 septembre

► Du 18 au 22 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels qui débutent dans le champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours (IDEL, médecins généralistes, etc.).

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Catherine Delorme, vice-présidente et déléguée régionale Île-de-France de la Fédération Addiction, directrice du Trait d'Union, Oppedia (Boulogne Billancourt) et **Morgane Jacquot Noureddine**, animatrice territoriale d'appui à la coordination, Groupement Addiction Franche-Comté.

FORMATION DE BASE EN ADDICTOLOGIE

L'addiction est un phénomène multifactoriel, à la fois biologique, psychique, et social, dans son processus comme dans ses conséquences. Les personnes confrontées à des comportements d'usage ou de dépendance ont parfois besoin d'une aide et d'un accompagnement spécifique. La diversité des acteurs et des aides proposées répond à celle des problématiques : conduites à risques à l'adolescence, précarité, pathologies psychiatriques, psycho-traumatismes... Dans ce contexte, le parcours de soin s'inscrit dans une offre transversale et complémentaire qui fait appel à des intervenants du secteur médico-social (CSAPA, CAARUD), de la ville ou du sanitaire. Il n'existe pas de modèle unique, seule l'évaluation des besoins permet d'apporter les réponses adaptées.

En abordant l'addiction sous plusieurs angles (politiques publiques, soins, législation, prévention, place des usagers, intervention précoce, réduction des risques...), cette formation permet d'acquérir des connaissances de base. Les thématiques traitées mettent en valeur la pluralité des disciplines concernées (médecine, psychologie, intervention sociale, éducative, droit, etc.) et leur nécessaire articulation.

OBJECTIFS:

- Comprendre l'évolution et l'historique des dispositifs dans le champ de l'addictologie
- Identifier l'organisation de l'offre de soins en addictologie
- Connaître les principaux types et effets des substances psychoactives et les ressorts cliniques des addictions sans substance
- Comprendre l'articulation entre les dispositifs existants en addictologie (programme de prévention, CJC, réduction des risques, etc.)
- Repérer la place des acteurs de terrain dans l'accompagnement médico-psycho-social

DATES:

► 29 & 30 janvier

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels qui interviennent en CJC, les personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce et ceux du premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Muriel Lascaux, psychologue clinicienne, centre médical Marmottan et en ville (Paris).

PRATIQUES CLINIQUES EN CJC AUTOUR DU PAACT

Né de la collaboration de Muriel Lascaux, Jean-Pierre Couteron et Olivier Phan, le manuel PAACT (processus d'accompagnement et d'alliance pour le changement thérapeutique) s'inscrit dans le travail de relance des consultations jeunes consommateurs (CJC) initié par la direction générale de la santé et la MILDECA. Destiné en premier lieu aux professionnels qui interviennent dans les CJC mais également aux personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce et à ceux du premier recours, PAACT a été pensé comme un outil d'aide et d'appui autour de 3 axes d'évolution dans la prise en charge des pratiques addictives chez les jeunes :

- La dimension « multidimensionnelle » de l'addiction (facteurs sociologiques, éléments cliniques, enjeux financiers, contexte culturel, pratiques éducatives, dimensions psychiques et somatiques).
- L'accompagnement, marqué par la nécessité d'une rencontre plus en amont d'une simple demande de soin.
- Les thérapies intégratives (apport motivationnel, expérientiel, systémique).

Cette formation a pour objectif de permettre l'appropriation du manuel PAACT tant sur le travail de construction d'alliance avec le jeune et ses parents que sur le travail d'accompagnement à la gestion voire à l'arrêt des consommations.

OBJECTIFS:

- Mise en pratique des 4 étapes des reformulations dans la construction de l'alliance avec le jeune
- Mise en pratique des 3 étapes d'aide à l'autoévaluation de la gestion de son usage
- Sensibilisation au soutien à la parentalité

DATES:

► Du 16 au 20 septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, professionnels des champs sanitaire et de la ville, les acteurs institutionnels travaillant sur les dispositifs et les enjeux de la réduction des risques et les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Martine Lacoste, vice-présidente et déléguée régionale de la Fédération Addiction en Occitanie, directrice de l'association Clémence Isaure (Toulouse) et **Gilles Rozsypal**, délégué régional adjoint de la Fédération Addiction en Nouvelle-Aquitaine, directeur du CSAPA résidentiel la Ferme Merlet, CEID Addictions (Saint-Martin-de-Laye).

RÉDUCTION DES RISQUES ET USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES: ÉTHIQUE, POSTURES, PRATIQUES

La réduction des risques a comme objectif prioritaire de réduire les risques sanitaires, psychologiques, sociaux, de prévenir les dommages et d'éviter l'aggravation des usages. Elle contribue aussi à la médiation sociale. Fondée sur une approche pragmatique, dans un souci de respect et de dignité des personnes, la réduction des risques reconnaît les usagers comme des sujets responsables et citoyens, capables de faire des choix et, pour peu qu'on leur en donne les moyens, de se protéger et de protéger autrui. Il s'agit, dans le non jugement, d'intervenir le plus précocement possible dans la trajectoire des usagers actifs et d'agir au plus près des usages et pratiques à risques, liés aux substances illégales à l'alcool et au tabac.

La formation abordera la réduction des risques tant sur le plan éthique que sur les postures et les pratiques, ainsi que le cadre légal qui les soutient. Elle visera également l'articulation des pratiques avec le soin. Enfin, il s'agira plus largement d'interroger la place et la parole de l'expertise des usagers dans les dispositifs.

OBJECTIFS:

- Comprendre les principes et la philosophie de la réduction des risques au regard de son histoire et de son évolution
- Maîtriser la réglementation (loi, décrets, référentiels) inhérente aux actions de réduction des risques
- Connaître les modalités d'accueil, les modalités d'intervention et les différents dispositifs de réduction des risques
- Connaître les nouveaux produits et outils de réduction des risques
- Identifier les publics et les contextes de consommation
- Situer la démarche communautaire et de l'autosupport dans la réduction des risques

DATES:

► 3 & 4 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les soignants appelés à utiliser ces médicaments (généralistes, psychiatres, addictologues...) exerçant en libéral ou en institution, tous les professionnels des secteurs médico-social et sanitaire qui interviennent auprès de personnes présentant des conduites addictives (CSAPA, CAARUD, CJC, services hospitaliers d'addictologie...).

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Guillaume Hecquet, psychiatre, centre Médical Marmottan (Paris).

MÉDICAMENTS DES ADDICTIONS: INTÉRÊTS DANS L'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

Les traitements médicamenteux tendent à occuper une place de plus en plus importante dans la prise en charge des addictions. Aux traitements utilisés classiquement et ponctuellement pour le sevrage de différentes substances psychoactives (alcool, opiacés, voire parfois cocaïne et cannabis) sont venus s'ajouter les traitements de substitution pour la dépendance aux opiacés ainsi qu'une classe de médicaments que certains qualifient d'« addictolytiques » et dont l'exemple le plus emblématique est le baclofène. Ces médicaments peuvent avoir une action spécifique pour telle ou telle addiction mais sont aussi susceptibles d'avoir une action générale utile dans toutes les addictions, y compris celles « sans substance ».

Cette formation, grâce à des temps d'apports de connaissances associés à des temps d'analyse de pratiques, permettra de préciser les intérêts et les limites des différents types de médicaments et la façon dont leur prescription peut s'intégrer dans une prise en charge globale, bio-psycho-socio-éducative, de la personne, avec ses éventuelles « comorbidités ».

OBJECTIFS:

- Connaître les antécédents des traitements et les perspectives
- Envisager les attributs d'une prise en charge globale et intégrée ainsi que de la recherche d'alliance thérapeutique
- Maîtriser les traitements de sevrage et de substitution
- Comprendre le lien entre traitement des addictions et comorbidités psychiatriques

DATES:

► 2 & 3 avril

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels et équipes exerçant en CSAPA, CJC, dans le secteur hospitalier, en contexte associatif. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Corinne Defrance, coordonnatrice de programmes, Oppelia & **Aude Stehelin**, psychologue, Le Trait d'union (Boulogne Billancourt).

LA PRÉVENTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE TOUT AU LONG DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT EN CSAPA

La prévention des addictions désigne l'ensemble des interventions et des mesures individuelles et collectives qui ont pour but de réduire les usages à risques, ou nocifs afin d'augmenter le pouvoir d'agir des personnes sur leurs choix.

Le terme de réduction des risques et des dommages désigne les interventions visant principalement à agir sur les circonstances ou sur les conséquences délétères (sanitaires, psychologiques et sociales) de cette conduite afin d'améliorer la qualité de vie des personnes. Toutefois les frontières entre prévention et réduction des risques et leur articulation avec le soin ne sont pas toujours claires ni partagées. Les accompagnements en prévention, en réduction des risques et des dommages et en soin ne sont pas toujours différenciables. Néanmoins ces stratégies doivent se combiner dans un continuum d'interventions.

Les actions de prévention en CSAPA sont d'autant plus efficaces quand elles répondent à des missions explicites, articulées avec les missions de soin dans le projet d'établissement reposent sur des valeurs et des principes d'intervention connus et partagés par l'ensemble de l'équipe, mais aussi quand elles reposent sur des fondements scientifiques et recourent à des approches et à des outils validés, sont délivrées par des intervenants formés, dont les connaissances et les compétences sont régulièrement actualisées et s'adaptent au contexte de vie, aux besoins et aux attentes des personnes et des groupes concernés et les associent à la construction et l'évaluation de l'accompagnement/de l'intervention.

La mise en œuvre de ces conditions d'efficacité implique un certain nombre de préalables au déploiement des actions et notamment l'identification des besoins des publics, l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre d'intervention fondés sur les données probantes et l'identification et l'inscription dans les réseaux d'acteurs territoriaux.

OBJECTIFS: Articuler les missions de prévention aux missions de réduction des risques et de soins dans les CSAPA

- Définir les objectifs de la prévention, ses principes et ses valeurs
- Situer la prévention dans l'articulation avec la réduction des risques et le soin
- Ajuster les réponses en fonction des besoins des publics et des différents contextes d'intervention professionnel, carcéral, scolaire, familial...
- Découvrir des programmes de prévention, des approches et des méthodes
- Expérimenter des techniques et des outils de prévention

2

LES PUBLICS CIBLES ET LEURS BESOINS

DATES:

► Du 5 au 8 février

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Marie-Alice Robert, médecin addictologue, les Apsyades (Nantes).

FEMMES ET ADDICTIONS: L'APPROCHE GENRÉE DE L'ADDICTION EST-ELLE FACILITATRICE POUR L'ACCOMPAGNEMENT?

En matière d'addiction, les femmes sont-elles des hommes comme les autres?
Des femmes sont régulièrement reçues en consultation dans des dispositifs spécialisés en addictologie. On constate néanmoins qu'elles sont moins nombreuses que les hommes. Même si les données épidémiologiques montrent qu'elles sont effectivement moins nombreuses à consommer la plupart des produits, les différences de prévalence ne suffisent pas à expliquer complètement cet écart. De plus, les équipes s'interrogent sur la nécessité d'adapter leur accompagnement à d'éventuelles problématiques spécifiques. Existe-t-il des spécificités de l'addiction au féminin? Faut-il les prendre en compte dans les structures et si oui, comment?

Cette formation vise à penser l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des femmes dans les structures (représentations sociales, produits, contextes de précarité, psychotraumatismes, grossesse et maternité...). Il s'agira de distinguer les vraies questions des faux problèmes au travers d'interventions sur l'épidémiologie, la question du genre, des approches cliniques et des expériences et pratiques de terrain. Cette formation favorise également les échanges entre les participants et sera l'occasion de partager des outils, des repères et des expériences.

OBJECTIFS:

- Identifier les spécificités de l'addiction chez les femmes
- Questionner les représentations des professionnels sur les notions de genre dans l'accompagnement en addictologie
- Maîtriser les leviers permettant d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes en situation d'addiction

DATES:

► Du 11 au 13 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels de l'addictologie, de la périnatalité, de la prévention et de la protection de l'enfance.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Fil rouge à venir.

PARENTS ET ENFANTS DANS DES CONTEXTES D'ADDICTION

Les enfants sont-ils « invisibles » dans des contextes d'addiction?
Parmi les femmes et les hommes accueillis dans les services spécialisés en addictologie, certains sont parents ou futurs parents. Les professionnels de ces services sont alors confrontés à des problématiques qui s'ajoutent à leurs « missions premières », et qui renvoient chacun à ses pratiques, ses représentations et ses limites: les consommations de substances psychoactives dans la vie quotidienne en présence des enfants, le comportement des parents souvent en marge, la place de l'enfant, les modalités de parentalité, les relations familiales, les projets de vie et le devenir des enfants.

Comment réfléchir et articuler cette dimension de la parentalité tout en préservant au mieux l'intérêt de l'enfant et celui de chaque parent ainsi que la relation parent-enfant? Quels sont les types d'aides et de prises en charge possibles, de travail en réseau, d'accueil spécifique? Comment conjuguer protection de l'enfance et soutien des adultes? Quels partenariats? Quelles alternatives au placement judiciaire? Est-il possible d'accompagner un groupe familial à plusieurs professionnels sans que ne soit trahie la relation de confiance avec l'utilisateur?

Cette formation vise à échanger sur la question de la parentalité dans un contexte d'addiction et à aborder celle du partenariat. Elle apportera des connaissances cliniques, des expériences de terrain et une réflexion sur les représentations sociales.

OBJECTIFS:

- Identifier les caractéristiques de la prise en charge des parents usagers de drogues
- Illustrer les principes d'accompagnement par des dispositifs existants
- Maîtriser les liens entre les partenaires du secteur de l'addictologie et de la périnatalité

DATES:

► Du 27 au 30 mai

ADDICTIONS ET TROUBLES PSYCHIATRIQUES: REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PATHOLOGIES DUELLES

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Professionnels étant amenés à accompagner des personnes présentant des troubles psychiatriques et des pratiques addictives. Médecins, infirmiers, éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, animateurs ou tout autre intervenant travaillant dans le domaine médico-social ou le sanitaire.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Mario Blaise, administrateur de la Fédération Addiction, psychiatre, chef de service, centre hospitalier Marmottan (Paris).

Les difficultés de repérage et de prise en charge des publics rencontrant à la fois des troubles psychiatriques et des problématiques addictives ne permettent pas toujours de les accompagner au mieux, du fait notamment de logiques de filières. La prise en compte des pathologies duelles est souvent cloisonnée entre le secteur de l'addictologie et celui de la psychiatrie, les professionnels de chaque champ ayant tendance à se concentrer sur la pathologie de leur domaine et à négliger de repérer ou de traiter celle « hors champ ». Pourtant les intrications sont fréquentes et nombreuses. Les troubles dépressifs et anxieux, mais aussi les troubles délirants sont souvent présents chez les usagers de drogues et autres addicts, tout comme les antécédents de psychotraumatismes et les troubles de la personnalité. Ces intrications aggravent le pronostic, rendant plus difficile l'accompagnement et les soins et contribuent souvent aux ruptures de parcours, à certains passages à l'acte et à la précarité des usagers.

Comment se repérer avec ces patients dans des situations souvent confuses et aux parcours chaotiques? Comment penser un accompagnement qui prenne en compte cette clinique spécifique des pathologies addictives et psychiatriques? Quels exemples de dispositifs de soins et d'accompagnement sont pertinents dans ce domaine? Cette formation s'inscrit dans une nécessité de mieux accompagner ces situations complexes, en favorisant la transversalité entre les dispositifs addictologiques et de santé mentale et en privilégiant les approches par le rétablissement et la réduction des risques.

OBJECTIFS:

- Repérer et Identifier l'impact de la co-occurrence de troubles addictifs et psychiatriques
- Penser l'accompagnement par les professionnels des personnes accueillies au regard de la clinique spécifique à la co-occurrence
- Construire et promouvoir les liens de coopération possibles entre secteur addictologique et psychiatrique (partenariat, primo-orientation, etc.)
- Valoriser et développer les plus-values d'une prise en charge intégrée
- Identifier les dispositifs existant dans la prise en charge de ce public aux besoins spécifiques
- Permettre aux personnes accompagnées d'être actrices au travers du développement du pouvoir d'agir et du rétablissement

DATES:

► Du 7 au 9 octobre

LE MILIEU DU TRAVAIL ET LES USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES: COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CSAPA, du « monde du travail » souhaitant réfléchir à la place des usages de substances psychoactives au travail et/ou ceux sollicités pour développer des actions de prévention au travail.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Pascale Page, médecin, CSAPA Les Apsyades (Nantes).

L'usage de substances psychoactives en milieu professionnel devient une préoccupation prégnante dans notre société, au niveau gouvernemental, dans le monde du travail (employeurs, salariés, syndicats) et pour les soignants, de plus en plus souvent appelés à intervenir dans cet environnement professionnel. Différents types d'usages existent: une consommation occasionnelle, le plus souvent conviviale, une consommation répétitive collective, un usage occasionnel pour tenir au travail, une consommation individuelle en lien avec une relation difficile voire pathologique avec un ou plusieurs produits.

Cette formation a pour objectif de mieux comprendre le contexte d'usage de substances psychoactives et les pratiques addictives en milieu de travail. Elle permettra aux participants de réfléchir à la prise en compte de l'activité « travail » dans les actions de prévention, la législation, le rôle des différents acteurs. Elle abordera les possibilités d'intervention tant sur le plan collectif qu'individuel, et la place des CSAPA et des différents acteurs dans les actions de prévention en milieu de travail.

OBJECTIFS:

- Évaluer les multiples interrelations entre travail et usages de substances psychoactives pour prévenir les mésusages
- Adopter une approche collective de la prévention des usages de substances psychoactives en milieu professionnel
- Positionner les professionnels de CSAPA dans la démarche de prévention des addictions en milieu professionnel

DATES:

► Du 14 au 16 octobre

ADDICTIONS SANS SUBSTANCE: REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les binômes référents addictions sans substance des CSAPA, les professionnels de l'addictologie accompagnant des personnes en présentant des comportements d'addictions sans substance.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Elisabeth Rossé, psychologue clinicienne, association régionale Clémence Isaure (Toulouse).

La notion d'addiction sans substance, ou comportementale, s'est diffusée dans notre secteur d'intervention à partir du XXI^e siècle en accord avec l'extension du champ des addictions et le développement des CSAPA.

Sous ce terme, d'« addictions sans substance » se trouvent regroupés différents comportements: de l'alimentation au travail en passant par le sexe et les jeux, se sont finalement quasiment tous les aspects de l'existence qui peuvent être concernés par la problématique addictive ou analyser par ce prisme particulier qu'est celui de l'addiction. Ce sont principalement pour des comportements en lien avec les jeux et particulièrement les jeux d'argent et de hasard, que les soignants et intervenants des CSAPA ont développé un accueil spécifique, notamment avec la mise en place des binômes de professionnels (AS/psycho) dédiés à ces problématiques.

Mais ce sont les « écrans », comme source de nouveaux comportements et pratiques notamment addictives, qui soulèvent de nombreuses questions; on parle depuis quelques années de cybergépendance, cyberaddictions. Ces notions renvoient à l'idée qu'Internet et ses caractéristiques, constituent, pour certaines conduites, une forme de catalyseur, potentialisant des comportements addictifs existants par ailleurs. La plus décrite et polémique, la plus médiatique est l'addiction aux jeux vidéo pour laquelle, l'existence d'un trouble addictif a été reconnu par l'OMS en 2018.

En termes de demande, néanmoins, les joueurs de jeux vidéo ont toujours représentés une très faible portion de notre public. En matière de problématiques liées aux écrans, les pratiques sexuelles font l'objet de demandes croissantes et nécessitent, là encore, de partager des repères nécessaires pour accueillir ces publics.

L'objectif de cette formation sera donc d'élaborer ensemble et à partir des connaissances et expériences de chacun, des repères pratiques, cliniques permettant d'ajuster l'accompagnement de ces personnes.

OBJECTIFS:

- Identifier les particularités des addictions sans substance
- Maîtriser différentes typologies d'addiction comportementale: jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo, pornographie, réseaux sociaux, etc.
- Construire sa connaissance du phénomène pour accompagner l'entourage des personnes concernées
- Connaître les leviers d'accompagnement des personnes concernées par les addictions sans substance
- Développer des repères d'intervention en fonction du mode d'exercice

DATES:

► Du 20 au 22 novembre

SOINS OBLIGÉS EN ADDICTOLOGIE

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, les professionnels de la Justice.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Denis Jouteau, délégué régional adjoint Île-de-France de la Fédération Addiction, directeur, association Ressources (Juvisy-sur-Orge).

Les personnes présentant des conduites addictives problématiques sont confrontées à des enjeux situés à l'intersection du soin et de la sanction. Bien qu'amenés à coopérer dans le cadre des soins obligés, les professionnels de la santé et ceux de la justice s'inscrivent dans des logiques d'interventions différentes. Leurs objectifs, leurs pratiques, leurs contraintes et obligations respectifs peuvent paraître éloignés voire contradictoires. Ces éléments constituent souvent un frein à une collaboration optimale pourtant essentielle pour accompagner les personnes placées sous-main de Justice. À l'heure où le dispositif judiciaire évolue, il semble opportun de tenter de définir les cadres d'intervention des uns et des autres et d'organiser les bases d'un travail partenarial. Comment faire coïncider la logique judiciaire dont la mission est de protéger la société, garantir le vivre-ensemble, lutter contre la récidive, avec la logique soignante basée sur le volontariat, l'adaptation au rythme de l'utilisateur? Comment saisir l'opportunité de la « rencontre obligée » pour permettre à l'utilisateur de s'approprier la démarche, de trouver un intérêt à l'écoute et à l'accompagnement qui lui sont proposés et ce faisant, de dépasser la pression de la contrainte? Comment les professionnels du secteur médico-social et sanitaire travaillent-ils la réalité du soin sous contrainte? Comment ceux de la justice peuvent-ils articuler sanction, soin et insertion? Quelles en sont les conséquences et les modifications sur les accompagnements et les prises en charge?

OBJECTIFS:

- Comprendre le fonctionnement du système judiciaire vis-à-vis de la problématique des addictions
- Identifier les différents acteurs impliqués dans les mesures de soins obligés
- Favoriser la mise en place d'une dynamique de coopération entre les acteurs de la justice et du champ de l'addictologie

3 LES APPROCHES THERAPEUTIQUES

DATES:

2 modules de deux jours

► 28 & 29 mars

► 16 & 17 mai

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, les professionnels du secteur sanitaire qui souhaitent acquérir les connaissances de base pour développer des actions de réduction des risques alcool.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Lilian Babé, administrateur de la Fédération Addiction, directeur de Oppelia-Passereille 39 (Lons-le-Saunier), coordonnateur national de Modus Bibendi; **Matthieu Fieulaine**, créateur et coordonnateur de Modus Bibendi.

En partenariat avec



DATES:

► Du 30 septembre au 2 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Naira Meliava, psychologue, directrice générale de l'association Oppelia.

ALCOOL : INTERVENIR AUTREMENT

L'offre de soins et d'accompagnement à destination des personnes en difficulté avec leurs usages d'alcool s'est construite sur une ambiguïté tant sociale que bio médicale. Cette ambiguïté contribue à mettre en difficulté d'abord les personnes usagères mais aussi les professionnels qui peuvent constater au quotidien les limites non seulement des propositions d'aide et de soin mais également des discours, diagnostics et outils qui ne disent pas grand-chose des singularités propres à chaque manière de boire. Or, la prise en compte de cette singularité ouvre le champ des possibles: construire avec la personne une proposition qui s'ajuste à ses aspirations et à ses contraintes, jouer pleinement son rôle d'accompagnant en faisant avec ce qu'elle est et consomme plutôt qu'en faisant malgré ou en faisant sans. La réduction des risques alcool permet d'outiller chacun, depuis sa place de soignant, de travailleur social, de proche, de pair etc. afin que se construise une proposition efficiente, en accord avec les choix et projets de vie des personnes concernées. Ceci non plus afin de prescrire ou de convaincre mais bien de les aider à faire un choix éclairé qui restera le leur sans mettre en cause le maintien du soin et de l'accompagnement dont elles peuvent avoir besoin.

Comment observer autrement la réalité alcool? Comment aborder cette réalité pour ouvrir de nouvelles pistes d'accompagnement? À quels besoins non-satisfaits permet de répondre l'approche réduction des risques alcool? Comment élaborer des propositions d'accompagnement innovantes et efficaces? Quelles expériences existent? Quelles méthodes d'intervention, avec quels objectifs?

OBJECTIFS:

- Identifier les besoins, réalités dans lesquels s'inscrit la réduction des risques alcool
- Faire un état des lieux des actions existantes
- Se positionner dans une démarche innovante et efficiente
- Construire et mettre en place des méthodes d'intervention en réduction des risques alcool

PSYCHO-TRAUMATISMES ET ADDICTIONS

Les professionnels se retrouvent fréquemment confrontés au récit d'événements traumatiques, uniques ou répétés, anciens ou récents, dans la biographie de leurs patients «addicts».

L'état de stress post-traumatique conduit, dans un nombre très important de cas, au développement de conduites addictives avec ou sans substance.

Au cours de ces deux journées, nous nous proposerons d'apporter certains éclairages sur les liens entre psycho-traumatismes et addictions, de sensibiliser au repérage et au traitement combinés de ces problématiques ainsi qu'à la prévention du développement d'addictions chez des personnes ayant subi des psycho-traumatismes.

Cette formation alterne des temps d'apports de connaissances et de compétences avec des temps d'analyse de pratiques à partir de cas cliniques mais aussi d'outils de stabilisations et de psycho-éducation.

Elle s'adresse aux professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et de la ville.

OBJECTIFS:

- Maîtriser l'éthologie, la symptomatologie et les facteurs des psychotraumatismes
- Faire le lien entre conduites addictives et psychotraumatismes
- Planifier une démarche d'accompagnement en s'appuyant sur l'évaluation, le repérage, etc.
- Utiliser les outils du champ de la psychoéducation

DATES:

► Du 6 au 8 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie ayant des notions de base des concepts psychanalytiques.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Martine Lacoste, vice-présidente de la Fédération Addiction, directrice de l'association Clémence Isaure (Toulouse).

ÉCLAIRAGES DE LA PSYCHANALYSE DANS LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS

L'accompagnement quotidien des sujets en butte aux addictions se confronte fréquemment aux répétitions de conduites qui ne peuvent «se comprendre» si on exclut la notion de fonctionnement inconscient. L'éclairage psychanalytique permet d'appréhender cette notion ainsi que ses conséquences dans le parcours des personnes qui sollicitent notre aide. Sauf à voir se poursuivre et s'amplifier les répétitions et les échecs, il est important de tenir compte de ce qui échappe au sujet (et par là-même au soignant). Si l'éclairage psychanalytique n'a pas à être exclusif et doit même être complémentaire d'autres approches, il reste, néanmoins, extrêmement précieux pour mieux appréhender, voire comprendre les parcours des personnes «addictes» (toxicomanes, alcooliques...), ainsi que les pratiques thérapeutiques et /ou d'accompagnement qui s'y réfèrent.

OBJECTIFS:

- Définir les concepts opérants, tels que le transfert ou le manque, dans le champ des addictions
- Réfléchir et échanger à partir de situations cliniques issues de la pratique
- Identifier des évolutions dans les pratiques au sein de sa structure

DATES:

► Du 2 au 4 décembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, incluant les médiateurs de santé pairs.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Alain Morel, administrateur de la Fédération Addiction, psychiatre et addictologue et **Nicolas Chottin**, doctorant-entrepreneur en sciences de l'éducation et de la formation sur l'inclusion et la professionnalisation des pairs (médiateur de santé pair entre 2013 et 2022 en CSAPA-CAARUD).

PARTICIPATION DES USAGERS: DE L'IMPLICATION À LA COOPÉRATION

Deux décennies de prescription de la loi 2002-2 (rénovant l'action sociale et médico-sociale) permettent d'identifier une normalisation très lente de la participation des usagers dans les pratiques. Pourtant depuis peu, le nombre croissant d'expériences de terrain, de formation, de recherche et de politiques publiques centrées sur une participation plus efficiente des usagers laisse entrevoir une évolution. L'intégration et la professionnalisation de pairs sur les terminologies de «médiateurs de santé pairs», de «patients experts», de «pairs-aidants», ... dans les équipes y contribuent activement.

L'implication des personnes dans leur parcours de soins, dans leur structure d'accompagnement, auprès de leurs pairs et dans la société renforce ainsi une redéfinition de leur place comme acteur et auteur de leur parcours. L'apparition et l'appropriation de concepts comme le pouvoir d'agir (*empowerment*), le rétablissement (*recovery*), les savoirs expérientiels (*experiential knowledge*), le soutien par les pairs (*peer-support*) puis la pairaidance s'inscrivent ainsi comme des indicateurs de leur implication et d'un changement de culture professionnelle à consolider.

D'un besoin spécifique identifié, cette formation, démarrée en 2021, vise le renforcement d'une co-opération usagers-professionnels adaptée au champ de l'addictologie comme un indispensable au développement de ces pratiques, l'accompagnement des personnes et l'expertise collective.

OBJECTIFS:

- Favoriser une co-coopération usagers-professionnels en addictologie (leviers et freins de représentations et de pratiques)
- Identifier des ressources expérientielles usagers-professionnels pour les intégrer dans l'accompagnement des personnes
- Définir les concepts cités ci-dessus dans leur dimension historique, théorique et pratique
- Comprendre les différents ressorts de participation et de pairaidance dans les structures (droits des usagers, bénévolat, salariat, dispositif innovant, ...)

4 LES OUTILS D'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT

DATES:
► Du 6 au 8 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
David Saint-Vincent, psychologue, coordinateur formation, développement & recherche en addictologie, CHU Rouen et **Xavier Guyou**, Président de La Vape du cœur.

En partenariat avec



INTÉRÊTS DE LA VAPE DANS L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS EN ADDICTOLOGIE

La vape, anciennement appelée e-cigarette, est apparue massivement sur le marché français depuis une dizaine d'années environ. Elle est arrivée dans le débat public par le secteur commercial. Mais elle s'est surtout répandue dans les mœurs par les utilisateurs eux-mêmes qui y ont vu un outil particulièrement intéressant pour les aider à réduire ou arrêter leur consommation de tabac fumé.

Aujourd'hui encore, la vape fait l'objet de nombreuses controverses, mises en doutes et fantasmes. Elle s'est néanmoins imposée comme un outil de réduction des risques particulièrement intéressant. L'appropriation de la vape par les professionnels du secteur médico-social, sanitaire ou social s'est faite plutôt tardivement et est encore parfois hésitante: Quel est l'intérêt pour ces acteurs de se saisir de cet outil? Quelle est la complémentarité de la vape par rapport aux traitements de substitution nicotiques? Quelle est la place du professionnel vis-à-vis des utilisateurs et des détaillants commerciaux? Quelle légitimité aurait-il à s'en saisir?

Cette formation a pour objet de vous permettre de mieux appréhender l'outil: comprendre son fonctionnement, ses caractéristiques techniques, son utilisation et ses effets. Mais elle propose également de vous fournir des éléments méthodologiques qui vous permettront d'initier et/ou développer un « accompagnement vape », le plus adapté à vos publics, votre contexte et vos attentes.

OBJECTIFS:

- S'approprier l'outil qu'est la vape sur le plan pratique et technique
- Concevoir une méthodologie d'intervention incluant la vape
- Valoriser la plus-value de la vape dans une démarche globale d'accompagnement et de Réduction des Risques
- Identifier les spécificités d'utilisation de la vape pour les publics accueillis

DATES:
► 21 & 22 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels engagés dans la prise en charge de patients avec troubles de l'usage de substances psychoactives.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Hélène Beaunieux, professeur de neuropsychologie, université de Caen Normandie (Caen).

En partenariat avec



BEARNI, OUTIL DE DÉPISTAGE DES TROUBLES NEUROPSYCHOLOGIQUES LIÉS À L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Les troubles neuropsychologiques classiquement rencontrés sont des troubles exécutifs, des troubles de mémoire épisodiques et de la mémoire de travail, des difficultés de traitement des informations visuo-spatiales, une perturbation de l'équilibre... BEARNI a été conçu pour permettre un dépistage rapide de ces troubles par des cliniciens non spécialisés en neuropsychologie. Sa passation nécessite peu de matériel (un chronomètre et un crayon) et dure entre 20 et 30 minutes. Elle permettra aux participants d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcoolo-dépendants; de savoir dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants; d'envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard; d'identifier des adaptations possibles du parcours de soin.

OBJECTIFS:

- Acquérir ou mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcoolo-dépendants
- Dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants
- Envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard
- Identifier des adaptations possibles du parcours de soin

DATES:
► Du 18 au 20 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Abdou Ndiaye, directeur de l'association Charonne (Paris).

En partenariat avec



ACCOMPAGNEMENT ET ÉDUCATION AUX RISQUES LIÉS À L'INJECTION (AERLI)

La politique française de réduction des risques liés à l'usage de drogues a contribué très largement à réduire l'épidémie de VIH chez les consommateurs de produits psychoactifs par voie intraveineuse. Cependant, l'épidémie du virus de l'hépatite C (VHC) et les complications veineuses liées à l'injection demeurent un problème important en terme de santé publique au sein même de cette population. Le projet de la recherche-action « Accompagnement et éducation aux risques liés à l'injection », a mis en évidence un bénéfice significatif des sessions d'éducation: une diminution des pratiques à risque de transmission du VHC et une diminution des complications au site d'injection. AERLI vient ainsi compléter la palette d'outils déjà développés dans les structures.

Cette formation s'inscrit dans la dynamique des travaux initiés par la Fédération Addiction et ses adhérents sur les questions d'accompagnement à la consommation. Lors de cette formation, menée en partenariat avec AIDES, nous fractionnerons et détaillerons les différentes étapes d'une action proposant de l'AERLI.

Il ne s'agit pas d'une formation à la réduction des risques liés à l'injection. L'objectif est d'adapter sa posture d'accompagnateur et de repérer les éléments qui garantissent la qualité et la sécurité nécessaires à la réalisation d'une action d'AERLI.

OBJECTIFS:

- Identifier ses représentations et les éléments de posture du rôle d'intervenant dans les actions AERLI
- Connaître les produits, leurs effets, leurs utilisations et les risques associés
- Comprendre le rôle des différents temps de l'accompagnement des personnes avec AERLI
- Connaître le cadre d'intervention et les publics concernés par le dispositif AERLI
- Connaître les composantes qui garantissent la qualité d'action AERLI

DATES:
► 25 & 26 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
La formation s'adresse à tout professionnel - de santé ou non (médecins, psychologues, éducateurs spécialisés, etc.) - exerçant au sein d'une structure spécialisée en addictologie et ayant un minimum d'expérience dans le suivi de personnes avec des problématiques addictives. Les expérimentations ont démontré l'intérêt:

- d'avoir suivi une formation liée à l'entretien motivationnel au préalable
- que plusieurs professionnels de la même structure soient formés au programme.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Françoise Etchebar, administratrice à la Fédération Addiction, médecin généraliste, Béarn Addiction, CEID-Addiction (Pau).

FORMATION AU PROGRAMME MESCHOIX

Après de nombreuses années à travailler dans le cadre de projets développées avec des structures du réseau de la fédération addiction, nous ouvrons à tous les acteurs spécialisés en addictologie pour mettre en place le programme MesChoix. Cette formation permet de poursuivre le déploiement de la gamme MesChoix au sein du secteur spécialisé en addictologie où le programme répond à une demande d'outillage de la part des professionnels. Le programme MesChoix permet en effet aux professionnels de structurer la prise en charge, d'enrichir leur palette de supports d'entretien et de diversifier les stratégies qu'ils proposent. Les outils liés au programme seront également fournis aux personnes inscrites.

OBJECTIFS:

- Maîtriser les concepts et connaissances de base liés aux substances/pratiques concernées par le programme
- Connaître les composantes théoriques fondatrices du programme (théorie de l'apprentissage social, prévention structurée de la rechute, théorie de l'auto-détermination, stades de changement, entretien motivationnel, approche humaniste des émotions et des besoins)
- Connaître les outils liés au programme: guides et carnets personnels
- Appuyer la mise en œuvre du programme au sein de sa structure
- Réaliser un entretien type du programme Meschoix
- Mettre en œuvre les 6 phases du programme

DATES:

► Du 3 au 5 avril

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Brigitte Reiller, déléguée régionale Nouvelle-Aquitaine de la Fédération Addiction, directrice du CAARUD Planterose, CEID Addictions (Bordeaux).

En partenariat avec



FORMATION AUX TESTS RAPIDES D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE (TROD) VIH-VHC-VHB

Les hépatites sont une préoccupation majeure de santé publique, tout particulièrement chez les personnes consommatrices de substances psychoactives. Depuis quelques années, la prise en charge des hépatites virales C connaît une véritable révolution. Le développement récent de traitements, courts et sans effets indésirables, ouvre de nouvelles perspectives en réponses à l'épidémie.

L'amélioration du dépistage et de l'accès aux soins est une priorité, en particulier auprès des usagers injecteurs. Dans cette perspective, la mise en place des TROD VHC et VHB doit être accélérée. En effet, ils présentent des avantages certains et reconnus en termes sanitaires et d'accès aux soins. De plus, ils ne nécessitent pas de plateau technique ce qui permet d'aller au-devant des usagers, en particulier les plus éloignés des dispositifs de soins (squats, festivals, milieu rural...). Enfin, la mise en œuvre des TROD VIH, VHB et VHC favorise la transdisciplinarité des acteurs. Techniquement simples d'utilisation, leur appropriation nécessite, au préalable, une formation des professionnels chargés de les réaliser ainsi qu'une sensibilisation de l'ensemble des équipes en lien avec les usagers.

Dans la continuité de ses travaux sur ce thème, et en cohérence avec son engagement national et européen sur les hépatites, la Fédération Addiction a souhaité proposer cette formation afin d'aider les professionnels à s'emparer de ce nouvel outil, dans les meilleures conditions possibles.

OBJECTIFS:

- Actualiser ses connaissances sur les principaux modes de contamination et les traitements actuels du VIH et des hépatites
- Appréhender la place du dépistage dans les actions de réduction des risques et d'accès aux soins
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir utiliser les TROD
- Connaître les principes et les fondements du counseling
- Apprendre à réaliser des entretiens pré et post test

DATES:

► 10 & 11 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie exerçant des activités en lien avec les actions de réduction des risques. Faire partie du public ciblé identifié. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Yan Fournet, responsable, service formation externe, AIDES.

En partenariat avec



PARLER SEXUALITÉ DANS UNE ACTION DE RÉDUCTION DES RISQUES

La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 élaborée par la direction générale de la santé, prévoit un renforcement de la formation en santé sexuelle des professionnels de santé, en particulier les professionnels de premier recours (médecins généralistes, pharmaciens, sage-femmes, infirmiers...), et des professionnels du secteur médico-social et social.

Cette nouvelle formation proposée et animée par nos partenaires formateurs-rices de AIDES vise à permettre aux professionnels sanitaires et sociaux des CSAPA et CAARUD de disposer d'un socle commun de connaissances sur la santé sexuelle et reproductive. La formation « Parler de sexualité dans un entretien de réduction des risques » permet également d'apprendre à communiquer de façon efficace, avec empathie et sans jugement sur les sujets liés à la sexualité grâce notamment à la technique d'entretien appelée « Communication brève relative à la sexualité ».

La pratique du chemsex oblige les professionnels de l'addictologie à s'intéresser plus encore à la problématique de la santé sexuelle, en l'abordant avec le moins d'appréhension possible, dans le but d'améliorer la communication, d'adapter nos accueils et discours ainsi que la prise en charge des usagers et leur orientation.

OBJECTIFS:

- Maîtriser les bases de la santé sexuelle et reproductive
- Connaître les pratiques sexuelles et les notions d'anatomie mâle et femelle
- Mobiliser des outils de réduction des risques, de contraception, de la communication brève autour de la sexualité (CBS)
- Mener des entretiens autour des sexualités

DATES:

► 4 & 5 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Professionnels et bénévoles impliqués ou souhaitant s'impliquer dans des dispositifs d'analyse de drogues, quelle que soit la technique d'analyse concernée.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Grégory Pfau, pharmacien, Oppelia Charonne (Paris).

En partenariat avec



MENER UN ENTRETIEN DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF GLOBAL D'ANALYSE DE DROGUES

Tout marché noir pose immédiatement le problème de l'adultération des produits et de son contrôle. Les personnes consommatrices de substances illicites ne savent pas dans quelle proportion se trouve la substance recherchée (si tant est qu'elle soit présente) ou quels produits adultérant ont été employés aux différents niveaux du circuit de fabrication, de commercialisation et de distribution. La qualité des produits consommés reste une préoccupation fréquente des consommateurs de drogues. Elle s'inscrit dans une démarche de connaissance des produits et de leurs effets en vue de limiter les risques associés à leur usage. Les informations relatives aux produits psychoactifs et à leurs adultérant sont principalement issues d'expériences personnelles ou véhiculées par les pairs. Elles constituent un savoir expérientiel et individualisé mais peuvent aussi relever parfois de croyance. Proposer un dispositif global d'analyse de drogues permet d'écouter ces savoirs collectifs ou individuels et de les confronter aux informations médicales et scientifiques.

Depuis 1999, Médecins du Monde développe et défend l'accès à l'analyse de drogues comme outil de réduction des risques. Ceci a permis l'émergence d'un réseau national d'acteurs mettant en place de l'analyse de drogues via notamment la technique de Chromatographie sur couche mince (CCM).

Depuis 2016, Médecins du Monde et la Fédération Addiction travaillent en partenariat. Aujourd'hui, les deux associations proposent une formation visant à mener un entretien éducatif de réduction des risques dans le cadre d'un dispositif global d'analyse de drogues.

OBJECTIFS:

- Mener un entretien éducatif personnalisé de collecte de produits et de restitution d'un résultat
- Collecter des produits
- Maîtriser le vocabulaire et les définitions des termes relatifs à la composition d'un produit (définitions de « drogue », « produit de coupe », « adultérant », etc.)
- Savoir identifier les ressources locales permettant de connaître les grandes tendances du marché des drogues sur son territoire d'intervention
- Décrire les différents dispositifs d'analyse de drogues existant en France et leur articulation (Veille et réduction des risques)
- Connaître les risques juridiques propres au dispositif d'analyse de drogues
- Compléter les recueils de données du dispositif (formulaire d'entretien et d'évaluation), gestion de la base de données

DATES:

► Du 25 au 27 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du champ de l'addictologie, les acteurs institutionnels travaillant sur les produits et outils de réduction des risques, les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Brigitte Reiller, administratrice et déléguée régionale Nouvelle-Aquitaine de la Fédération Addiction, directrice du CAARUD Planterose, CEID Addictions (Bordeaux) et **Pierre Chappard**, président de Psychoactif et chef de service du CSAPA Trait d'Union (Boulogne-Billancourt).

LES PRODUITS PSYCHOACTIFS ET LES OUTILS DE RÉDUCTION DES RISQUES

Connaître les produits psychoactifs, leurs effets, leurs risques, les outils et les manières de les consommer est au cœur des stratégies de réduction des risques. Cela permet aux professionnels de modifier leurs représentations et de faciliter la rencontre avec les consommateurs. Plus que de simples accessoires pour limiter les risques sanitaires, les outils de réduction des risques sont aussi un moyen d'entrer en contact avec les usagers, et peuvent constituer une passerelle vers le soin.

Illustrée par des témoignages d'usagers, cette formation propose d'apporter une meilleure connaissance sur les différentes substances psychoactives (dont les médicaments et les nouveaux produits de synthèse) et les outils, mais aussi de s'intéresser au contexte de la consommation (travail sur les représentations, savoir expérientiel et médical...).

OBJECTIFS:

- Connaître les principaux produits et leurs effets sur les usagers
- Maîtriser les outils de réductions des risques et le matériel à destination des usagers
- Comprendre les concepts de réduction des risques spécifiques à certaines substances: tabac, alcool, cannabis, etc.

DATES:

► 28 & 29 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du champ addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Sylvie Ané, trésorière de ELSA France, infirmière coordinatrice, ELSA Hopital intercommunal (Créteil).

En partenariat avec



PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ELSA ET LIEN AVEC LA VILLE ET LE MÉDICO-SOCIAL

À partir des années 2000, sont apparus dans le paysage de la prise en charge des addictions de nouveaux acteurs: les équipes de liaison et de soin en addictologie. Rapidement elles ont constitué un dispositif essentiel et pivot au sein des parcours de soins en addictologie.

Les associations ELSA France et la Fédération Addiction se sont associées dans une démarche participative visant à réaliser un état des lieux des pratiques professionnelles en ELSA. Cela va conduire à la parution d'un guide «Pratique» en fin d'année 2020.

C'est dans le prolongement de ces travaux que cette formation en partenariat est proposée tout autant aux professionnels des ELSA qu'à ceux du champ médico-social. Elle vise à partager un socle commun de pratiques, de modalités de fonctionnement quelle que soit l'origine d'intervention médico-sociale ou sanitaire, tout en respectant les identités professionnelles.

Une meilleure compréhension des missions, du fonctionnement, des limites et des possibilités de l'ensemble des acteurs sont des facteurs d'amélioration des parcours de soins.

OBJECTIFS:

- Partager un socle commun des missions, des principes et des modalités d'interventions en ELSA
- Accompagner les professionnels des équipes dans l'évolution de leurs pratiques, à la fois en interne et en externe
- Articuler les actions des équipes ELSA avec les dispositifs médico-sociaux et ambulatoires
- Améliorer la connaissance du dispositif ELSA pour les professionnels du médico-social

DATES:

► 14 & 15 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteurs de l'addictologie, les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Catherine Lebrun-Legent, formatrice en prévention de la crise suicidaire, intervenante en addictologie au CSAPA du Havre, formatrice en communication non-violente® (CNV) et **Marie-Alice Robert**, administratrice de la Fédération Addiction, médecin addictologue, les Apsyades (Nantes).

ADDICTIONS ET RISQUES SUICIDAIRES: PRÉVENIR, REPÉRER, AGIR

La question du suicide est un sujet préoccupant en addictologie: comme pour les produits et les addictions au sens large, chacun a des représentations sur le suicide et a même pu y être confronté dans sa propre histoire. Certaines représentations peuvent orienter le regard des soignants sur cette question et faire obstacle au soutien des usagers. Les intervenants se protègent comme ils peuvent avec parfois l'existence d'une forme de déni. Avec les usagers ils n'osent pas toujours en parler de crainte, par exemple, que cela ne leur donne l'idée de passer à l'acte.

Cette formation a pour objectif, d'une part de comprendre le processus de la crise suicidaire, le lien avec les conduites addictives et les maladies psychiques. D'autre part, elle vise à développer la vigilance des professionnels et à transmettre des savoir-faire pour permettre l'accueil d'une personne en crise suicidaire, l'évaluation de l'urgence, la mise en sécurité et l'orientation.

Elle alternera apports théoriques, exercices, mises en pratique et appropriation d'outils.

OBJECTIFS:

- Comprendre le processus de la crise suicidaire
- Identifier le lien entre les conduites addictives et les troubles psychiques
- Accueillir une personne en crise suicidaire
- Orienter une personne en crise suicidaire pour sa mise en sécurité

DATES:

2 sessions au choix
► 8 & 9 janvier

► 23 & 24

septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteurs de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Pascal Gache, médecin, formateur certifié par le MINT (réseau international des formateurs en entretien motivationnel) (Genève, Suisse).

SENSIBILISATION ET PREMIÈRE APPROCHE À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

Depuis de nombreuses années, l'entretien motivationnel a fait ses preuves dans le champ de l'addictologie. Aujourd'hui, des programmes d'accompagnement se basent en partie sur l'entretien motivationnel pour accompagner les personnes présentant des problématiques addictives (cf. formation au programme MesChoix). Cette sensibilisation à l'entretien motivationnel vise à donner au plus grand nombre des professionnels une première approche de l'entretien motivationnel, elle s'adresse notamment aux professionnels qui démarrent leur parcours dans le secteur de l'addictologie.

OBJECTIFS:

- Découvrir les attributs et concepts liés à la pratique de l'entretien motivationnel
- Se familiariser avec l'esprit et les outils de l'entretien motivationnel
- Intégrer les acquis dans la vie professionnelle

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Pascal Gache, médecin, formateur certifié par le MINT (réseau international des formateurs en entretien motivationnel) (Genève, Suisse).

INTÉGRER L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS SES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT: PARCOURS RENFORCÉ

En complément de l'offre de formation pour sensibiliser et donner les premières bases de l'approche motivationnelle, la Fédération Addiction propose une toute nouvelle formation en lien avec son fil rouge Pascal Gache. Cette formation, limitée à une douzaine de personnes, aura pour but de former des personnes qui souhaitent renforcer ou intégrer la place de l'entretien motivationnel dans leurs pratiques d'accompagnement par une maîtrise accomplie de cette approche relationnelle. Elle se déclinera par des temps de formation en présentiel et en distanciel, des exercices pratiques à réaliser entre les sessions ainsi que de temps de supervision en distanciel avec le formateur. Ce format ambitieux sera proposé à cheval sur 2 années civiles (septembre 2023 à septembre 2024). La durée totale de la formation est de 10 jours séquencés de la manière suivante: 3 sessions présentiels de 2 jours, 3 journées de formation en visio (une journée à la fois) et 4 temps de supervision d'une heure et demie répartis entre les temps de formation. Des validations du niveau de maîtrise de l'entretien motivationnel par les participants seront proposées pendant le cursus de formation (sur le volontariat).

OBJECTIFS:

- Faire alliance avec leurs interlocuteurs.trices par la pratique de l'écoute réflexive et d'autres outils de l'entretien motivationnel
- Augmenter la motivation au changement de leurs interlocuteurs.trices
- Aider à organiser un plan de changement

5 LES FORMATIONS SUR SITE ET LES FORMATIONS REGIONALES

ORGANISER UNE FORMATION SUR SITE ?

Si vous souhaitez organiser une formation du catalogue sur site ou pour des demandes plus spécifiques, vous pouvez nous contacter directement. Toutes les formations ne sont pas déclinables sur site, certaines le sont moyennant des adaptations.

Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre demande, nous vous orienterons vers une structure partenaire ou adhérente spécialisée.

Organiser ces formations à un niveau territorial permet la mise en lien des structures et favorise la logique de partenariat avec les acteurs de premiers recours, etc. Elles sont accessibles à tous les types de professionnels du secteur de l'addictologie et à leurs partenaires de proximité.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter directement :

formation@federationaddition.fr

3 jours de formation sur site

SEXUALITÉ ET CONSOMMATION: DES RÉPONSES ADAPTÉES

La prise de produits dans certains contextes de consommation est propice à la survenue de comportements sexuels à risque. S'agissant du public jeune, les données collectées mettent en évidence que la consommation d'alcool, de cannabis et autres produits peut engendrer ce type de comportements (rapports non protégés, IST, grossesses non désirées...). Dans d'autres contextes, les prises de risques sexuels et de produits sont intriquées. Le chemsex et le slam, pratiques qui ont cours particulièrement au sein de la communauté gay, représentent aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique, dont les professionnels doivent pouvoir s'emparer. L'accessibilité des nouvelles drogues de synthèse, l'hyperconnexion et la culture de l'intensité, ont concouru au développement de ces comportements parfois extrêmes, qui peuvent avoir des conséquences sanitaires et sociales dramatiques sur les populations qui les pratiquent (transmission VIH/VHC, addictions, désocialisation, troubles psychiatriques, suicide, surdose...). Il s'agit de populations majoritairement insérées, qu'il faut pouvoir repérer et accompagner, pour une meilleure prise en compte de leurs problématiques. Cette formation vise à sensibiliser les professionnels des différents secteurs à ces pratiques, à repérer les usagers en difficulté et à les accompagner pour réduire les risques sur leur santé physique et mentale.

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels de CSAPA et de CAARUD, autres structures d'addictologie et de santé (CJC, CEGIDD, hôpitaux, ...).

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Muriel Grégoire, administratrice de la Fédération Addiction, psychiatre addictologue, responsable du CSAPA la Villa Floréal (Aix-en-Provence).

En partenariat avec



OBJECTIFS:

- Comprendre l'évolution des comportements et pratiques addictives au regard d'un contexte favorisant
- Outiller pour aborder les questions de la sexualité et des usages de produit, en l'inscrivant au cœur de l'accompagnement
- Apporter une connaissance concrète sur les pratiques de consommations qui modifient le rapport à la sexualité
- Conduire un entretien pour aborder la sexualité, identifier les vulnérabilités et repérer les usagers en difficulté
- Apprendre à identifier un besoin et conduire un entretien
- Identifier un réseau d'acteurs locaux et les outils disponibles pour garantir la meilleure prise en charge

TARIFS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne: <https://portail.federationaddiction.fr/formations-nationales>

Titre de la formation	Dates	Tarifs			
		Personne physique	Personne morale	Non adhérent	Formation Continue - DPC*
1 Les fondamentaux de l'addictologie					
Formation de base en addictologie - 3 SESSIONS	• 15 au 19 janvier • 9 au 13 septembre • 18 au 22 novembre	550 €	750 €	950 €	1250 €
Pratiques cliniques en CJC autour du PAACT	29 & 30 janvier	220 €	300 €	380 €	500 €
La prévention tout au long du parcours d'accompagnement en CSAPA	2 & 3 avril	220 €	300 €	380 €	500 €
Réduction des risques et usages de substances psychoactives: éthique, postures, pratiques	16 au 20 septembre	550 €	750 €	950 €	1250 €
Médicaments des addictions, intérêts dans l'accompagnement thérapeutique	3 & 4 octobre	220 €	300 €	380 €	500 €
2 Les publics cibles et leurs besoins					
Femmes et addictions: Histoire(s) de genre ou les femmes dans tous leurs « états »	5 au 8 février	440 €	600 €	760 €	1000 €
Parents et enfants dans des contextes d'addiction	11 au 13 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
Addictions et troubles psychiatriques	27 au 30 mai	330 €	450 €	570 €	750 €
Le milieu du travail et les usages de substances psychoactives: comprendre pour mieux agir	7 au 9 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Addictions sans substance: repérage et accompagnement	14 au 16 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Soins obligés en addictologie	20 au 22 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
3 Les approches thérapeutiques					
Alcool: intervenir autrement	• 28 & 29 mars • 16 & 17 mai	440 €	600 €	760 €	1000 €
Psycho-traumatismes et addictions	30 septembre au 2 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Éclairages de la psychanalyse dans la prise en charge des addictions	6 au 8 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
Participation des usagers: de l'implication à la coopération	2 au 4 décembre	330 €	450 €	570 €	750 €
4 Les outils d'aide à l'accompagnement					
Intérêts de la VAPE dans l'accompagnement par les professionnels en addictologie <i>En partenariat avec la Vape du Coeur</i>	6 au 8 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
Accompagnement et Éducation aux Risques liés à l'Injection (AERLI) <i>En partenariat avec AIDES</i>	18 au 20 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
BEARNI, outil de dépistage des troubles europsychologiques liés à l'usage de substances psychoactives <i>En partenariat avec UNICAEN</i>	21 & 22 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
Formation au programme MesChoix	25 & 26 mars	650 €		750 €	
Formation aux TROD VIH-VHC <i>En partenariat avec AIDES</i>	3 au 5 avril	330 €	450 €	570 €	750 €

Parler sexualité dans une action de réduction des risques <i>En partenariat avec AIDES</i>	10 & 11 octobre	220 €	300 €	380 €	500 €
Mener un entretien dans le cadre d'un dispositif global d'analyse de drogues	4 & 5 novembre	220 €	300 €	380 €	500 €
Addictions et risques suicidaires : prévenir, repérer, agir	14 & 15 novembre	220 €	300 €	380 €	500 €
Les produits psychoactifs et les outils de réduction des risques	25 au 27 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
Pratiques professionnelles en ELSA et lien avec la ville et le médico-social	28 & 29 novembre	220 €	300 €	380 €	500 €
Sensibilisation à l'entretien motivationnel - 2 SESSIONS	• 8 & 9 janvier • 23 & 24 septembre	400 €	480 €	560 €	700 €
Parcours de formation renforcée à l'entretien motivationnel	Voir détails et tarif de la session 2024/2025 sur le portail de la Fédération Addiction				

5 Les formations sur site et les formations régionales

Pour toutes les formations réalisées en dehors des locaux de la Fédération, nous vous remercions d'adresser votre demande par email.

Contactez Ariane Malinofsky - 01 55 78 45 51 - formation@federationaddiction.fr
 Numéro agrément : 11 754 489 75 / Numéro SIRET 539 049 421 00025
 *Nous contacter pour toute demande de prise en charge dans le cadre du DPC.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS

Les formations nationales (sauf exception) se déroulent à la Fédération Addiction (104, rue Oberkampf 75011 Paris).

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la convention de formation.
- Le tarif «adhérent» ne s'applique qu'aux adhérents de la Fédération Addiction. En cas de prise en charge par votre OPCO, sélectionnez le tarif formation continue, quel que soit votre statut.
- Le stagiaire reçoit une confirmation de son inscription par courriel 1 mois avant la date de formation (à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription) ainsi que des éléments pratiques d'organisation (confirmation du lieu de la formation, liste d'hôtels, etc.).

• **Attention le coût des repas n'est pas intégré au tarif des formations.**

• **En cas de désistement** (sans justificatif médical) moins d'un mois avant le début du stage: 100% des frais seront retenus.

La Fédération peut être amenée, pour des raisons exceptionnelles, à **annuler une formation**. Le stagiaire en est informé au **minimum 10 jours avant la date prévue**. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription. Nous communiquer une adresse électronique facilite l'information des participants en cas de modifications de dernière minute.

• **Une attestation de formation** est remise à la fin de chaque session. Il n'en sera pas fait de duplicata.

À titre exceptionnel, la Fédération Addiction peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année. Le contenu des modules, les dates de programmation et les modalités d'inscription sont disponibles sur notre site internet.

Être adhérent permet aussi de bénéficier de tarifs préférentiels sur les manifestations et les formations

13^e congrès annuel de la Fédération Addiction

Rendez-vous à **Bordeaux** les **13 & 14 juin 2024**

Le congrès rassemble chaque année plus d'un millier de participants, tous secteurs confondus.



Conditions générales de vente (au 01/07/2023)

Article 1 - Objet et champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales de vente (les «CGV»), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Fédération Addiction (SIRET 539 049 421 00025, enregistré sous le n° d'agrément 11 754 489 75 auprès du préfet de la région Île-de-France, ci-après dénommé «l'organisme de formation» consent au responsable de l'inscription, acheteur professionnel, et/ou participant à la formation (individuellement ou collectivement, ci-après dénommé «le client» qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'organisme de formation (la «formation»). Le client et l'organisme de formation sont respectivement individuellement la «partie» ou collectivement les «parties». Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site Internet www.federationaddiction.fr. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l'organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site Internet www.federationaddiction.fr porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du client.

1.2. Ces CGV concernent les formations présentiels, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le client à distance. Les formations présentiels peuvent être réalisées dans les locaux de l'organisme de formation, dans des locaux loués par l'organisme ou dans les locaux du client. Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et sur le site Internet de l'organisme de formation («Formations inter») ainsi que des formations organisées à la demande du client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients («Formations intra»). Il est entendu que le terme «formation» seul concerne chacun des types de formations précitées.

Article 2 - Modalités d'inscription

L'inscription à une formation inter doit être faite par le client sur le site portail.federationaddiction.fr. Toute commande est ferme et définitive. Pour toute inscription, une facture est envoyée directement au client. Celle-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. L'organisme de formation s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

Article 3 - Tarifs des formations

Quatre tarifs sont proposés pour chaque formation :

- Adhérent personne physique: tarif réservé aux adhérents de la Fédération Addiction à titre individuel (hors formation continue)
- Adhérent personne morale: tarif réservé aux personnels des structures adhérentes de la Fédération Addiction (hors formation continue)
- Non adhérent: tarif réservé aux personnes physiques ou personnes morales non adhérentes à l'organisme de formation
- Formation continue: tarif réservé aux personnes bénéficiant d'une prise en charge des frais de formations par leur OPCO ou le compte DPC (une convention de formation sera établie pour remboursement ultérieur par l'OPCO du client)

Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la convention de formation.

Attention: le coût du transport, de l'hébergement et des repas n'est pas intégré au tarif des formations (à l'exception de la formation de base en addictologie où le repas est à la charge de l'organisme de formation)

Article 4- Convocation

Les convocations sont envoyées par email 1 mois avant le début de la formation. Elles précisent les jours et horaires de la formation, l'adresse de la formation, le formateur qui sera en charge de l'accueil le 1^{er} jour. En complément, elles contiennent, le questionnaire préalable d'évaluation à renvoyer au salarié en charge de la formation au sein de l'organisme de formation, le plan d'accès aux locaux de l'organisme de formation assorti d'une liste d'hôtels à proximité et la fiche programme de la formation. Éventuellement, tout autre document peut être joint à cette convocation sur demande du ou des formateurs.

Article 5- Convention de formation

Une convention de formation lui sera envoyée par courrier en 2 exemplaires 1 mois avant le début de l'action de formation. La convention de formation devra être retournée sous 8 jours à l'organisme de formation, datée, tamponnée et signée.

L'organisme de formation annule le minimum de formations inters et peut maintenir ses formations même avec un nombre réduit de participants, lorsque le thème s'y prête et si les conditions sont réunies. À confirmation de la tenue de la session au plus tard 7 jours ouvrés avant la formation, le client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la formation, l'organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le client lors de la commande, la facture de la formation ainsi que l'attestation de fin de formation. Il appartient au client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

Article 6- Attestation de présence

À l'issue de la formation, une attestation de présence est remise au stagiaire. Il devra la signer et la remettre à son employeur. Il n'en sera pas fait de duplicata.

Article 7- Annulation, modification ou report des formations

7.1 Interruption à l'initiative de l'organisme de formation

En cas d'arrêt du programme de formation du fait de l'organisme de formation, l'intégralité des prestations non servies sera remboursée prorata-temporis. Les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du client.

7.2 Annulation à l'initiative de l'organisme de formation

L'organisme de formation peut être amené, pour des raisons exceptionnelles, à annuler une formation. Le stagiaire en est informé au minimum 10 jours avant le début de la formation. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription; les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du client.

7.3 Interruption et annulation à l'initiative du client

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (décès, arrêt maladie avec certificat médical) seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au contrat.

En cas de désistement, sans justificatif, moins d'un mois avant le début de la formation, 100% des frais d'inscription seront retenus ou dus.

Article 8 - Protection des données

L'organisme de formation s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par l'organisme de formation aux fins de réalisation et de suivi de la formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à l'organisme de formation.

L'organisme de formation est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

Article 9 - Loi applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le client et l'organisme de formation la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux dont dépend l'organisme de formation.

2024 Calendrier des formations

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur portail.federationaddiction.fr/formations-nationales

JANVIER	
1	L
2	m
3	m
4	J
5	V
6	S
7	D
8	L
9	m
10	m
11	J
12	V
13	S
14	D
15	L
16	m
17	m
18	J
19	V
20	S
21	D
22	L
23	m
24	m
25	J
26	V
27	S
28	D
29	L
30	m
31	m

FÉVRIER	
1	J
2	V
3	S
4	D
5	L
6	m
7	m
8	J
9	V
10	S
11	D
12	L
13	m
14	m
15	J
16	V
17	S
18	D
19	L
20	m
21	m
22	J
23	V
24	S
25	D
26	L
27	m
28	m
29	J

MARS	
1	V
2	S
3	D
4	L
5	m
6	m
7	J
8	V
9	S
10	D
11	L
12	m
13	m
14	J
15	V
16	S
17	D
18	L
19	m
20	m
21	J
22	V
23	S
24	D
25	L
26	m
27	m
28	J
29	V
30	S
31	D

AVRIL	
1	L
2	m
3	m
4	J
5	V
6	S
7	D
8	L
9	m
10	m
11	J
12	V
13	S
14	D
15	L
16	m
17	m
18	J
19	V
20	S
21	D
22	L
23	m
24	m
25	J
26	V
27	S
28	D
29	L
30	m
31	m

MAI	
1	m
2	J
3	V
4	S
5	D
6	L
7	m
8	m
9	J
10	V
11	S
12	D
13	L
14	m
15	m
16	J
17	V
18	S
19	D
20	L
21	m
22	m
23	J
24	V
25	S
26	D
27	L
28	m
29	m
30	J
31	V

JUIN	
1	S
2	D
3	L
4	m
5	m
6	J
7	V
8	S
9	D
10	L
11	m
12	m
13	J
14	V
15	S
16	D
17	L
18	m
19	m
20	J
21	V
22	S
23	D
24	L
25	m
26	m
27	J
28	V
29	S
30	D
31	m

JUILLET	
1	L
2	m
3	m
4	J
5	V
6	S
7	D
8	L
9	m
10	m
11	J
12	V
13	S
14	D
15	L
16	m
17	m
18	J
19	V
20	S
21	D
22	L
23	m
24	m
25	J
26	V
27	S
28	D
29	L
30	m
31	m

AOÛT	
1	J
2	V
3	S
4	D
5	L
6	m
7	m
8	J
9	V
10	S
11	D
12	L
13	m
14	m
15	J
16	V
17	S
18	D
19	L
20	m
21	m
22	J
23	V
24	S
25	D
26	L
27	m
28	m
29	J
30	V
31	S

SEPTEMBRE	
1	D
2	L
3	m
4	m
5	J
6	V
7	S
8	D
9	L
10	m
11	m
12	J
13	V
14	S
15	D
16	L
17	m
18	m
19	J
20	V
21	S
22	D
23	L
24	m
25	m
26	J
27	V
28	S
29	D
30	L
31	m

OCTOBRE	
1	m
2	m
3	J
4	V
5	S
6	D
7	L
8	m
9	m
10	J
11	V
12	S
13	D
14	L
15	m
16	m
17	J
18	V
19	S
20	D
21	L
22	m
23	m
24	J
25	V
26	S
27	D
28	L
29	m
30	m
31	J

NOVEMBRE	
1	V
2	S
3	D
4	L
5	m
6	m
7	J
8	V
9	S
10	D
11	L
12	m
13	m
14	J
15	V
16	S
17	D
18	L
19	m
20	m
21	J
22	V
23	S
24	D
25	L
26	m
27	m
28	J
29	V
30	S
31	m

DÉCEMBRE	
1	D
2	L
3	m
4	m
5	J
6	V
7	S
8	D
9	L
10	m
11	m
12	J
13	V
14	S
15	D
16	L
17	m
18	m
19	J
20	V
21	S
22	D
23	L
24	m
25	m
26	J
27	V
28	S
29	D
30	L
31	m